

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Long. $^{\circ}$ ' " Lat. $^{\circ}$ ' "

Long. [°] ['] ["] Lat. [°] ['] ["]

Long. $^{\circ}$ ' " Lat. $^{\circ}$ ' "

Oui ☐

Non ☐

Oui ☐

Non ☐

marking a queen date is a six sentence:

1

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☐ ☐	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☐	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☐ ☐	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☐ ☐	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à le,

Signature





MOA

EDF - Division Production Nucléaire
Direction
BP 64
86320 CIVAUX

Equipe MOE

Architecte:
Bee architecture & Intérieur
Amélie Bodenreider
LD La Chabossérie
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
T: 06 78 22 01 29
E: beearchi@icloud.com
S: www.beearchitecture.fr

BET

Equipe MOE

Bureau de contrôle

SPS

Site

CNPE DE CIVAUX
86320 CIVAUX

Phase

DEMANDE
D'ETUDE CAS PAR CAS

Date

26 Novembre 2018

Indice

A

01_Plan de situation éch : 1/25000

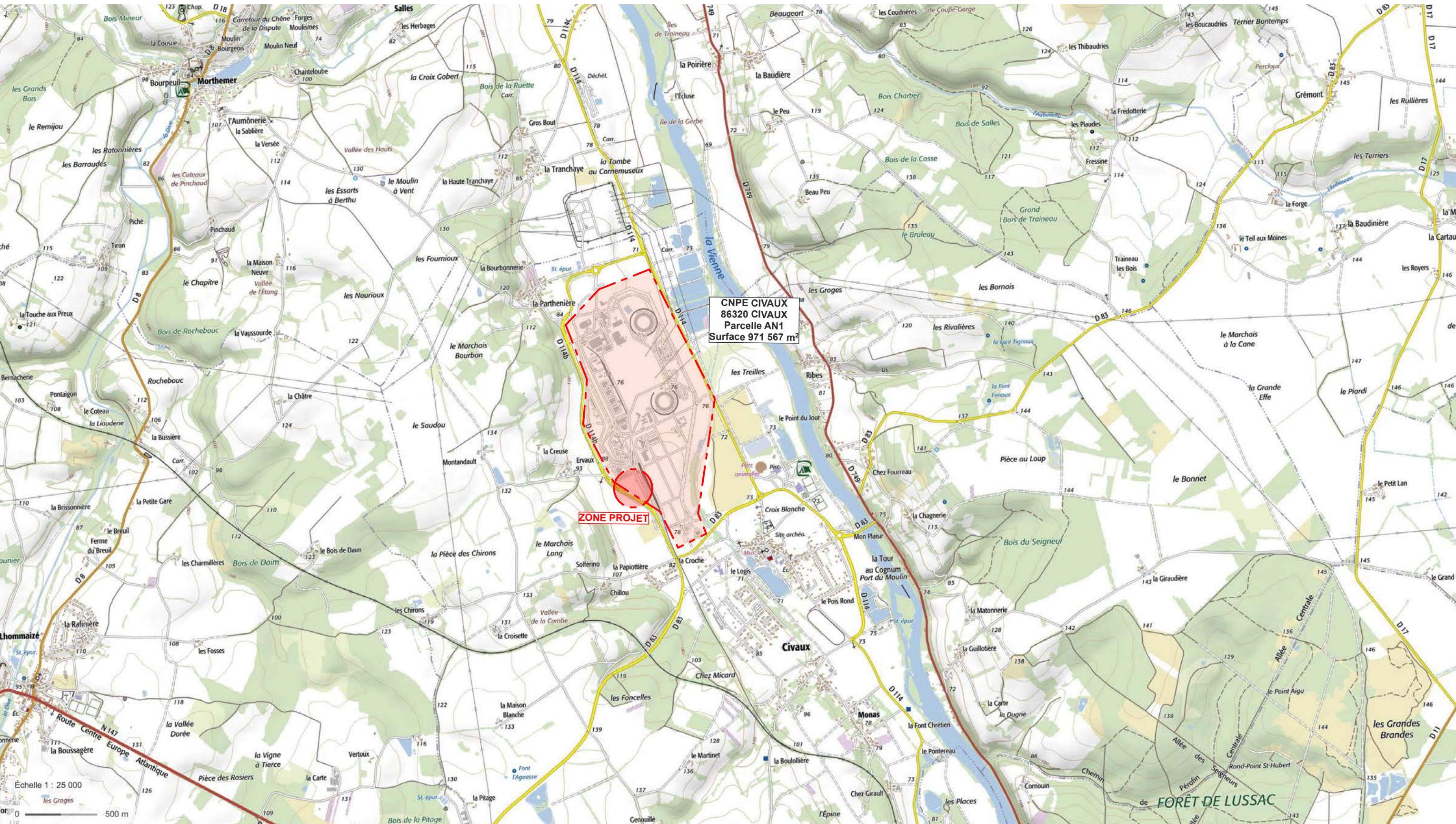
02_Photographies existant

03_Plan de masse projeté éch : 1/5000

04_Plan de masse projeté_zone projet éch : 1/750

05_Plan des abords éch : 1/5000

06_Plan Zone Natura 2000 éch : 1/30000



Echelle sous réserve d'une réduction. Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux.

Site: CNPE DE CIVAUX 86320 CIVAUX

Architecte: Bee architecture & Intérieur
LD La Chabossérie - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
T: 06 78 22 01 29
E: beearchi@icloud.com
S: www.beearchitecture.fr

Phase: DEMANDE D'ETUDE CAS PAR CAS

Date: 26 Novembre 2018

Indice: A



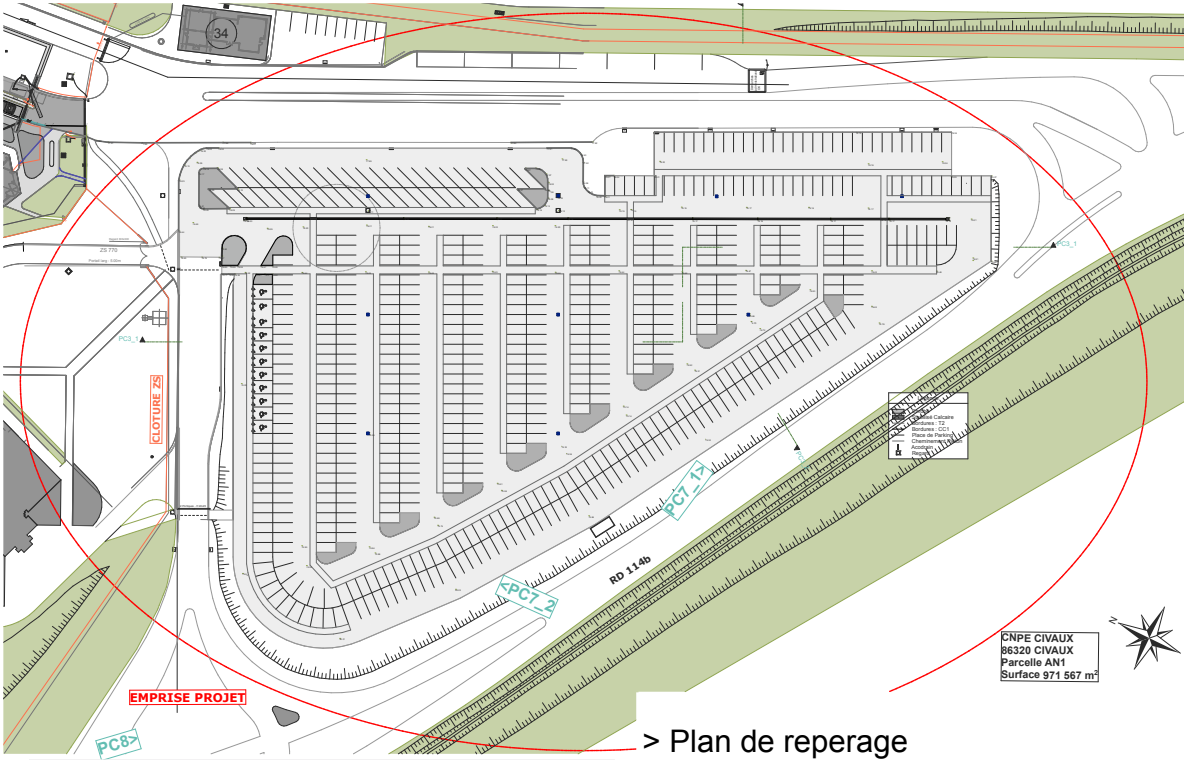
> PC7_1
23/11/18



> PC7_2
23/11/18



> PC8
23/11/18



> Plan de repérage

Echelle sous réserve d'une réduction. Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux.

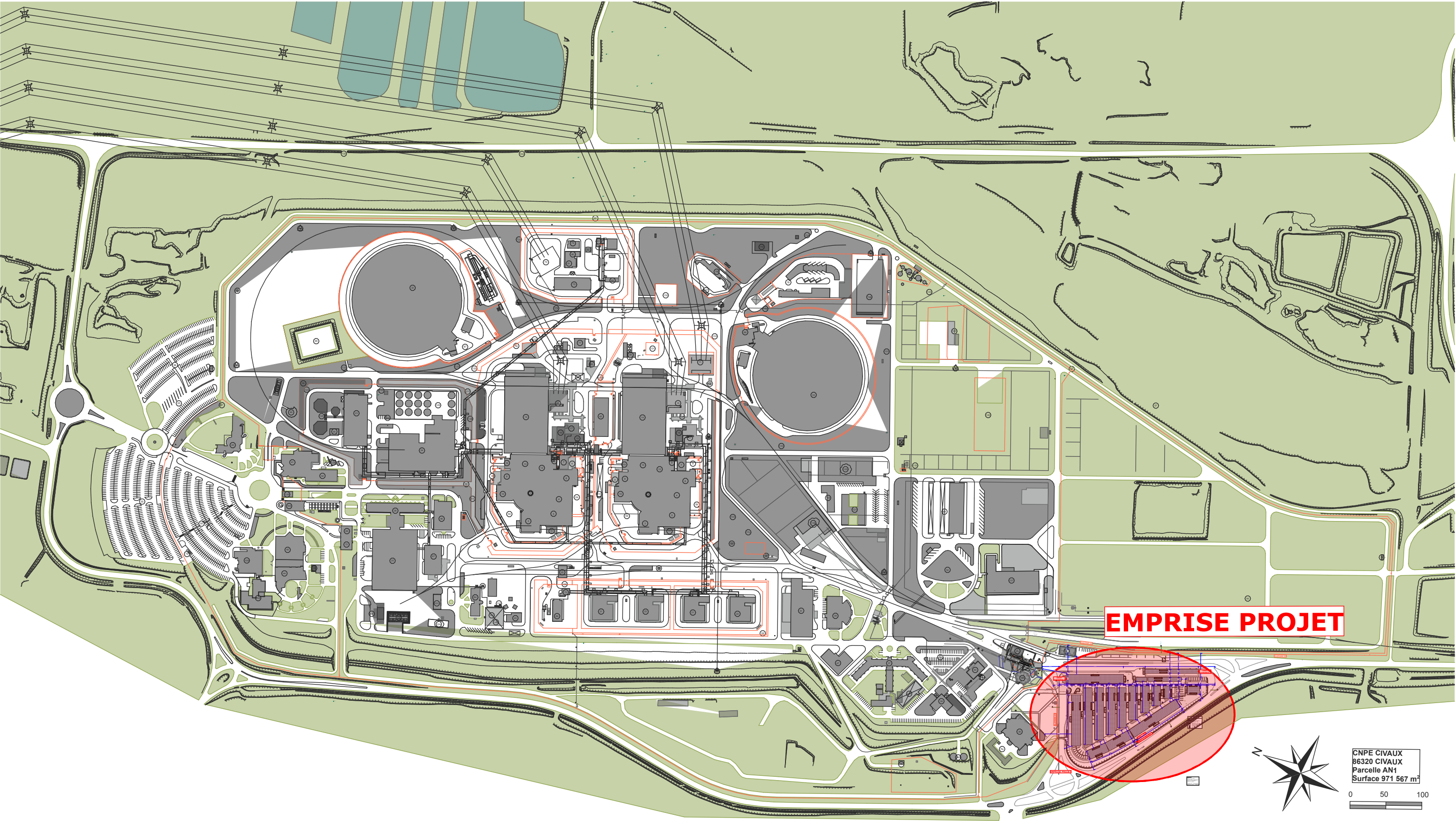
Site: CNPE DE CIVAUX 86320 CIVAUX

Architecte: Bee architecture & Intérieur
LD La Chabossérie - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
T: 06 78 22 01 29
E: beearchi@icloud.com
S: www.beearchitecture.fr

Phase: DEMANDE D'ETUDE CAS PAR CAS

Date: 26 Novembre 2018

Indice: A



Echelle sous réserve d'une réduction. Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux.

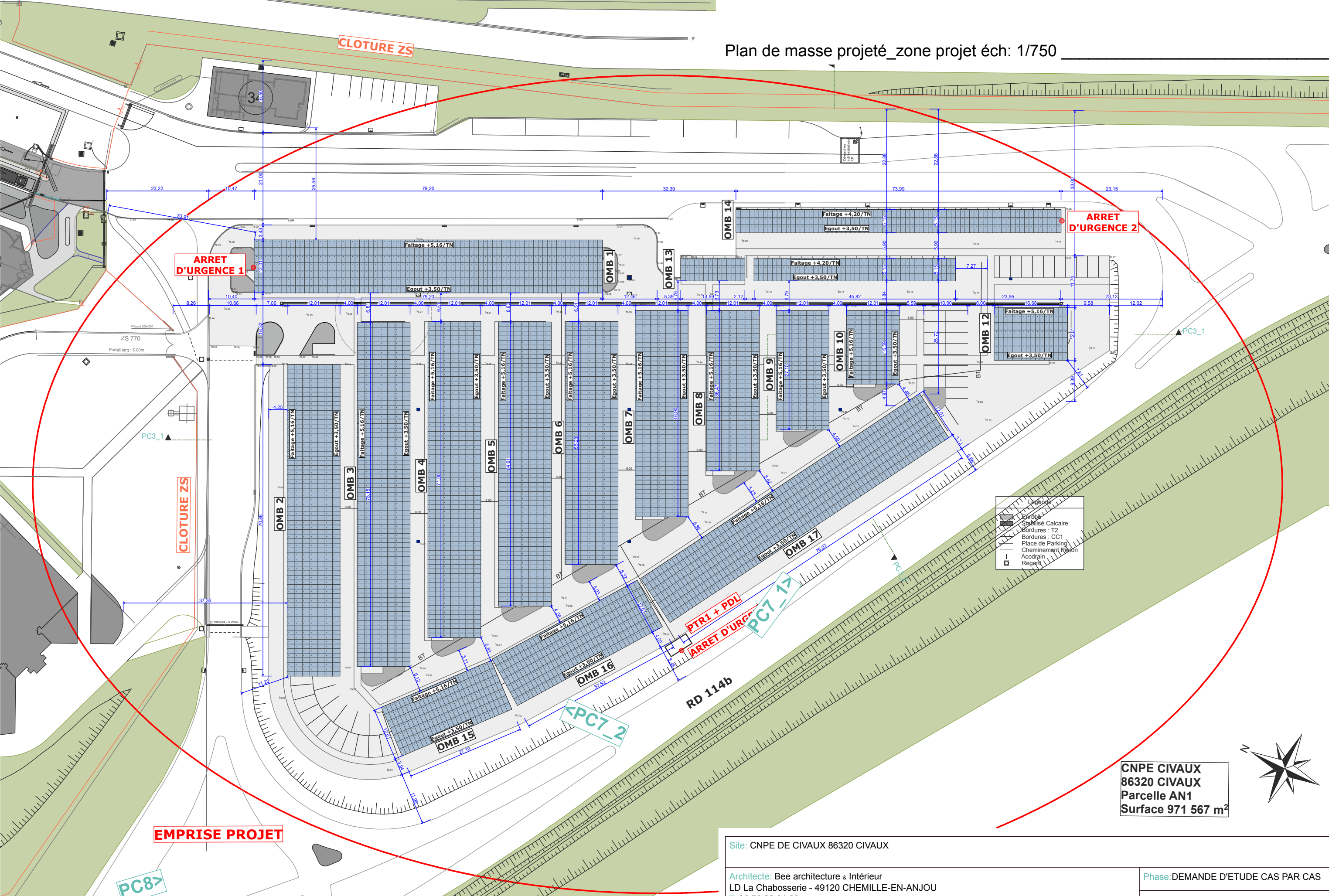
Site: CNPE DE CIVAUX 86320 CIVAUX

Architecte: Bee architecture & Intérieur
LD La Chabossérie - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
T: 06 78 22 01 29
E: beearchi@icloud.com
S: www.beearchitecture.fr

Phase: DEMANDE D'ETUDE CAS PAR CAS

Date: 26 Novembre 2018

Indice: A



EMPRISE PROJET

CNPE CIVAUX
86320 CIVAUX
Parcelle AN1
Surface 971 567 m²

Echelle sous réserve d'une réduction. Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux.

Site: CNPE DE CIVAUX 86320 CIVAUX

Architecte: Bee architecture & Intérieur
LD La Chabossérie - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
T: 06 78 22 01 29
E: beearchi@icloud.com
S: www.beearchitecture.fr

Phase: DEMANDE D'ETUDE CAS PAR CAS

Date: 26 Novembre 2018

Indice: A



ECH / 1/5000
23/11/18

Echelle sous réserve d'une réduction. Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux.

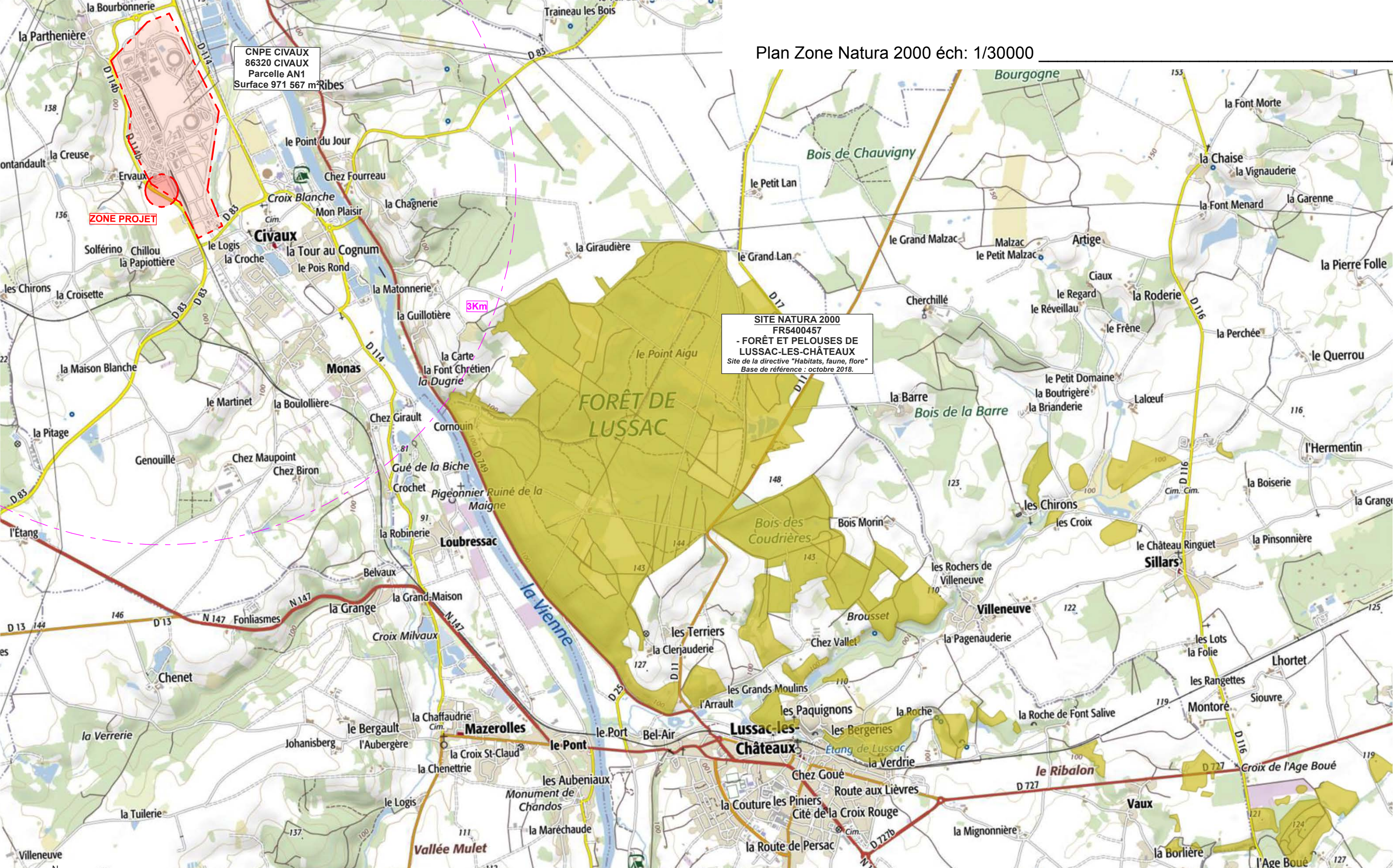
Site: CNPE DE CIVAUX 86320 CIVAUX

Architecte: Bee architecture & Intérieur
LD La Chabossérie - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
T: 06 78 22 01 29
E: beearchi@icloud.com
S: www.beearchitecture.fr

Phase: DEMANDE D'ETUDE CAS PAR CAS

Date: 26 Novembre 2018

Indice: A



Plan Zone Natura 2000 éch: 1/30000



Echelle sous réserve d'une réduction. Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux.

Site: CNPE DE CIVAUX 86320 CIVAUX

Architecte: Bee architecture & Intérieur
LD La Chabossérie - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
T: 06 78 22 01 29
E: beearchi@icloud.com
S: www.beearchitecture.fr

Phase: DEMANDE D'ETUDE CAS PAR CAS
Date: 26 Novembre 2018
Indice: A